



Documentation — Analyse pour les publications et la documentation

Documentation — Abstracts for publications and documentation

iTeh STANDARD PREVIEW
Première édition — 1976-03-01
(standards.iteh.ai)

ISO 214:1976

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/57eb56bc-bb6a-4aa9-986e-ecc7dc8a174e/iso-214-1976>

AVANT-PROPOS

L'ISO (Organisation Internationale de Normalisation) est une fédération mondiale d'organismes nationaux de normalisation (Comités Membres ISO). L'élaboration de Normes Internationales est confiée aux Comités Techniques ISO. Chaque Comité Membre intéressé par une étude a le droit de faire partie du Comité Technique correspondant. Les organisations internationales, gouvernementales et non gouvernementales, en liaison avec l'ISO, participent également aux travaux.

Les Projets de Normes Internationales adoptés par les Comités Techniques sont soumis aux Comités Membres pour approbation, avant leur acceptation comme Normes Internationales par le Conseil de l'ISO.

La Norme Internationale ISO 214 a été établie par le Comité Technique ISO/TC 46, *Documentation*, et soumise aux Comités Membres en mai 1974.

Elle a été approuvée par les Comités Membres des pays suivants :

Afrique du Sud, Rép. d'	France	Roumanie
Allemagne	Hongrie	Royaume-Uni
Australie	Inde	Suede
Autriche	Iran	Suisse
Belgique	Irlande	Thaïlande
Bésil	Israël	U.R.S.S.
Bulgarie	Italie	U.S.A.
Canada	Pays-Bas	Yougoslavie
Espagne	Pologne	
Finlande	Portugal	

Aucun Comité Membre n'a désapprouvé le document.

Cette Norme Internationale annule et remplace la Recommandation ISO/R 214-1961, dont elle constitue une révision technique.

Documentation — Analyse pour les publications et la documentation

0 INTRODUCTION

L'accroissement du volume de documents émanant de sociétés savantes, de documents scientifiques, techniques, et autres documents d'information ou d'enseignement, rend plus importante encore pour les lecteurs de la documentation primaire et pour les utilisateurs des services secondaires, la nécessité d'identifier le plus rapidement et le plus exactement possible le contenu même de chaque document. Cette identification rapide est facilitée si l'auteur du document (aidé par les éditeurs) la fait précéder d'un titre significatif et d'une analyse bien préparée.

1 OBJET ET DOMAINE D'APPLICATION

La présente Norme Internationale prescrit des règles pour la préparation et la présentation des analyses de documents. Elle met l'accent sur les analyses préparées par les auteurs de documents primaires, et sur leur publication, car de telles analyses peuvent être utiles aux lecteurs de ces documents tout en étant reproductibles avec peu ou pas de modifications dans les services et publications secondaires. Les principes de base s'appliquent également à la préparation des analyses par d'autres personnes que les auteurs; aussi des règles spécifiques sont-elles prévues pour la présentation des analyses dans les publications et services secondaires.

2 DÉFINITIONS

Dans la présente Norme Internationale, le terme **analyse** signifie une représentation abrégée et précise du contenu d'un document, sans interprétation ou critique¹⁾ et sans distinction de l'auteur de l'analyse.²⁾

Une analyse devrait être aussi **informative** que l'autorisent le genre et le style du document, ce qui veut dire qu'elle devrait représenter autant que possible l'information quantitative ou qualitative, ou les deux, contenue dans le document.³⁾ Les analyses informatives sont spécialement utiles pour les textes décrivant un travail expérimental et pour les documents consacrés à un seul thème. Cependant, quelques textes discursifs ou étendus, tels que des vues d'ensemble, des critiques et des monographies complètes peuvent permettre la préparation d'une analyse qui n'est qu'un guide **indicatif** ou descriptif du genre du document, des principaux sujets couverts, et de la manière dont les faits sont traités. Il se peut qu'une analyse à la fois **informative** et **indicative** soit effectuée quand les limites de la longueur de l'analyse, ou le type et le style du document, exigent de limiter les éléments informatifs aux éléments primaires du document et de reléguer les autres aspects dans les éléments indicatifs. Voir exemples 1 et 2.

Les **analyses** ne doivent pas être confondues avec les termes suivants, connexes mais distincts: annotation, extrait et résumé. Une **annotation** est un bref commentaire ou explication d'un document ou de son contenu, ou même une très brève description, habituellement ajouté en note après la référence bibliographique du document. Un **extrait** se compose d'une ou de plusieurs parties d'un document choisies pour représenter le tout. Un **résumé**, s'il est nécessaire d'en faire un, est un second et bref exposé dans un document (généralement placé à la fin de ce document) de ses découvertes et de ses conclusions caractéristiques, et a pour but de compléter l'orientation du lecteur qui a étudié le texte précédent. (Étant donné que les autres parties importantes du document, par exemple le but ou la méthodologie, ne sont généralement pas condensées dans ce genre de résumé, le terme ne saurait être assimilé à l'«analyse», c'est-à-dire qu'une analyse telle qu'elle est définie précédemment ne doit pas être appelée un résumé, et qu'un résumé, si l'on en fait un, ne doit pas reproduire — reprendre l'objet de — l'analyse.)

1) Une brève analyse critique revêt souvent les caractéristiques de l'analyse informative, ou de l'analyse informative-indicative, mais l'on attend de son auteur qu'il y inclue des valeurs de critique et d'interprétation appropriées.

2) Le mot **synopsis** était autrefois utilisé pour définir un résumé préparé par l'auteur, le terme **analyse** étant réservé à un condensé préparé par une autre personne. La suppression de cette distinction, qui a en grande partie disparu, est une des raisons de la révision de l'ISO/R 214-1961.

3) Des analyses plus indicatives ou même des annotations sont moins coûteuses, dans la mesure permise par les contingences intervenant dans l'économie de la publication. Des facteurs fondamentaux tels que l'économie ne doivent cependant pas être confondus avec de véritables normes régissant la qualité des analyses.

3 BUT ET UTILISATION DES ANALYSES

3.1 Détermination de la pertinence

Une analyse bien préparée permet aux lecteurs d'identifier rapidement et d'une manière précise le contenu fondamental d'un document, afin de déterminer l'intérêt qu'il présente pour eux, et ainsi de décider s'ils ont besoin de le lire en entier.

3.2 Lecture facultative de l'ensemble d'un texte de documents marginaux

Les lecteurs pour lesquels le document est d'un intérêt marginal tirent souvent assez d'information de l'analyse pour rendre inutile la lecture de tout le document.

3.3 Utilité pour la sélection par ordinateur de textes intégraux

Les analyses servent aussi à la sélection mécanisée du texte intégral pour la recherche de l'information.

3.4 Utilisation dans des documents primaires spécifiques

Les présentes recommandations concernent les auteurs et les rédacteurs de documents et de publications spécifiques, tels que les revues, rapports et thèses, monographies et actes, et brevets d'invention.

3.4.1 Revues

Elles doivent comporter une analyse pour chaque article de revue, essai et discussion. Les notes, communications brèves, éditoriaux, et «lettres à l'éditeur» d'un intérêt technique ou scientifique évident, devraient également contenir de brèves analyses.

3.4.2 Rapports et thèses

On doit inclure une analyse dans chaque rapport, brochure ou thèse publiés séparément.

3.4.3 Monographies et actes

Une simple analyse peut suffire dans un livre ou dans une monographie dont le sujet est homogène. Cependant, une analyse séparée est également nécessaire pour chaque chapitre si le volume couvre différents sujets, ou s'il représente une collection de communications présentées par différents auteurs (par exemple les actes d'une réunion ou d'un symposium). Voir exemple 3.

3.4.4 Brevets d'invention

Chaque brevet ou demande de brevet doit être accompagné d'une analyse, conformément aux règles du pays d'origine et de l'agence internationale.

3.5 Utilisation dans les publications et services secondaires

Les publications et les services secondaires peuvent souvent employer mot pour mot les analyses élaborées dans les documents primaires, si ces analyses ont été soigneusement préparées, et si elles ne sont pas touchées par les restrictions du droit d'auteur. De telles analyses d'auteurs peuvent fournir des bases au service secondaire qui oriente les analyses en vue d'un groupe d'utilisateurs différents de ceux imaginés par les auteurs. Il n'est besoin de rédiger une analyse entièrement nouvelle que si des éléments sommaires et accessoires du document correspondent au domaine couvert par la publication secondaire.

3.6 Utilisation dans les fiches bibliographiques

Les fiches bibliographiques peuvent être sans inconvénient préparées ou même séparées des «pages de sommaires analytiques» des revues et actes qui comportent de tels sommaires; voir ISO 5122, *Documentation — Sommaires analytiques dans les publications en série*.¹⁾ De même, quand les fiches bibliographiques accompagnent des documents tels que les rapports, ces fiches doivent de préférence porter les analyses que contiennent ces documents.

4 TRAITEMENT DU CONTENU DU DOCUMENT

Les lecteurs dans de nombreuses disciplines se sont habitués à une analyse exposant le but, la méthodologie, les résultats et les conclusions présentés dans le document original. La plupart des documents décrivant un travail expérimental peuvent être analysés selon ces éléments, mais leur succession optimale peut dépendre des utilisateurs pour lesquels l'analyse a été en premier lieu effectuée. Les lecteurs intéressés par l'application d'une connaissance nouvelle, peuvent obtenir plus rapidement une information à partir d'un système orienté vers les nouveautés, où l'on trouvera en premier lieu les résultats les plus importants et les conclusions, accompagnés de détails complémentaires, d'autres nouveautés et de la méthodologie. Voir les parties A et B de l'exemple 4.

Les règles suivantes sont celles qui conviennent le mieux aux analyses informatives. Les rédacteurs d'analyses informatives-indicatives et indicatives doivent les respecter dans la mesure où elles leur apparaissent pratiques.

4.1 But

L'analyse doit situer les objectifs primordiaux et le sujet de l'étude ou les raisons pour lesquelles le document a été écrit, à moind que cela ne soit déjà rendu évident, soit par le titre du document, soit par la suite de l'analyse. L'analyse ne doit se référer à une bibliographie antérieure que si elle fait partie intégrante du but proposé.²⁾

1) Actuellement au stade de projet.

2) Dans ce cas, une citation bibliographique suffisante doit être donnée entre parenthèses.

4.2 Méthodologie

Les techniques ou les travaux d'approche ne doivent être décrits que dans la mesure nécessaire à la compréhension du texte. Cependant, il convient d'identifier avec précision les techniques nouvelles, et de décrire le principe méthodologique fondamental, l'ordre des opérations, et le degré de précision. Pour les documents relatifs au travail non expérimental, l'analyse doit décrire les sources des données et leur manipulation.

4.3 Résultats et conclusions

Les résultats et les conclusions doivent être clairement présentés. Ils peuvent être analysés ensemble afin d'éviter toute redondance, mais la conjecture doit être différenciée du fait.

4.3.1 Résultats

Les éléments nouveaux doivent être décrits d'une manière aussi concise qu'informatrice. Ces éléments peuvent être des résultats obtenus d'une manière expérimentale ou théorique, peuvent consister en données recueillies, relations ou corrélations notées, effets observés, etc. Il convient de préciser si les valeurs numériques sont brutes ou dérivées, si elles sont le résultat d'une seule observation ou de mesures répétées. Lorsque les nouveautés sont trop nombreuses pour être toutes incluses dans l'analyse, elles doivent apparaître en priorité : faits nouveaux et vérifiés, nouveautés ayant une valeur à long terme, découvertes significatives, nouveautés contredisant des théories antérieures, nouveautés que l'auteur sait se rapporter à un problème pratique. On doit également indiquer les limites de précision et de fiabilité et les degrés de validité de ces résultats.

4.3.2 Conclusions

L'analyse doit décrire les conséquences des résultats et spécialement la manière dont ils se rapportent au but de la recherche ou de la préparation du document. Les conclusions peuvent s'associer aux recommandations, évaluations, applications, suggestions, nouvelles relations et hypothèses acceptées ou rejetées.

4.4 Information marginale

Doivent figurer dans l'objet de l'analyse les éléments nouveaux ou l'information fortuite n'ayant pas trait directement au sujet principal (par exemple : modifications apportées à des méthodes, composés nouveaux, constantes physiques nouvellement déterminées, documents et sources de données nouvellement découverts). Il faut les exposer clairement, mais de manière qu'ils ne détournent pas l'attention du thème principal. Leur importance relative dans le document analysé ne doit pas être exagérée.

5 PRÉSENTATION ET STYLE

5.1 Emplacement de l'analyse

L'analyse (au moins dans la langue du document original) doit être placée dans chaque document aussi en tête que possible.

Dans une revue, l'analyse doit figurer bien en vue en première page de chaque article ou autre rubrique analysée, de préférence entre le titre et le titre de l'auteur et le texte. Il est également souhaitable de l'inclure dans les pages de sommaires analytiques préparées d'après l'ISO 5122, *Documentation – Sommaires analytiques dans les publications en série*.

Dans un rapport publié séparément, l'analyse doit être placée sur la page de titre (si possible), sur la page de sommaire analytique du rapport (s'il en comporte une) ou sur la page de droite précédant la table des matières.¹⁾

Dans un livre, une monographie ou une thèse, l'analyse doit être placée au dos de la page de titre ou sur la page suivante. Les analyses séparées des chapitres doivent figurer sur leur première page ou avant celle-ci.

5.2 Information bibliographique

Dans les publications primaires, la référence bibliographique du document doit figurer sur la même page que l'analyse, dans un endroit approprié, par exemple en haut ou en bas de page. Dans les publications secondaires ou chaque fois que l'analyse d'un document est reproduite séparément, il faut faire précéder ou suivre²⁾ l'analyse de la référence bibliographique du document original. Les trois variantes apparaissent dans l'exemple 6.

Pour les détails concernant les références bibliographiques, on peut se reporter à l'ISO 690, *Documentation – Références bibliographiques – Éléments essentiels et complémentaires*.

5.3 Fiches bibliographiques

La présentation de l'analyse et de son information bibliographique est particulièrement souhaitable dans un format adapté aux fiches bibliographiques. L'emploi de bristol est préférable, à la fois pour les sommaires analytiques et les fiches bibliographiques accompagnant un document, mais si l'analyse est imprimée sur le même papier que le reste de la publication, elle doit l'être d'un seul côté, de façon qu'elle puisse être découpée et collée sur des fiches blanches. Une composition typographique maximale de 64 mm X 95 mm doit permettre l'utilisation des fiches d'un des deux formats suivants : 74 mm X 105 mm (ISO A7) ou 75 mm X 125 mm (format international).

1) Si l'on estime nécessaire d'insérer un avant-propos afin de fournir une information préliminaire dans un rapport, l'analyse doit suivre l'avant-propos et ne pas répéter cette information.

2) Dans ce dernier cas, cependant, le titre du document peut ou non précéder l'analyse.

5.4 Caractère exhaustif, exactitude et longueur

Puisqu'un lecteur doit comprendre une analyse sans se référer au document, il faut faire en sorte que l'analyse se suffise à elle-même : retenir l'information de base et l'esprit du document original; être aussi concis que possible, tout en respectant le contenu du texte, mais ne pas être énigmatique ou obscur; ne citer une information secondaire qu'à bon escient; ne pas inclure une information ou une assertion qui ne figurerait pas dans le document lui-même.

Pour la plupart des articles et des parties de monographies, une analyse de 250 mots suffit. Pour les notes ou les courtes communications, l'on doit se contenter de moins de 100 mots. Les éditoriaux et les «lettres à l'éditeur» ne demandent souvent qu'une analyse d'une seule phrase. Pour de longs documents tels que des rapports et des thèses, une analyse doit généralement comporter moins de 500 mots, et de préférence être assez courte pour n'apparaître que sur une seule page. La longueur de l'analyse dépend souvent davantage du contenu du document que de la longueur de celui-ci.

5.5 Style

L'analyse doit commencer par une phrase qui présente l'idée maîtresse du thème principal du document, à moins qu'elle n'ait été déjà exprimée dans le titre du document précédant l'analyse. Dans les analyses rédigées ou modifiées spécifiquement pour un usage secondaire, il faut situer le genre du document au début de l'analyse s'il n'est pas rendu évident par le titre ou par une note de l'éditeur du document, ou s'il n'est pas dégagé par la suite de l'analyse. Il convient d'indiquer soit comment l'auteur a traité le sujet, soit la nature du document, par exemple : traitement théorique, examen d'un cas, étude esthétique, critique historique, rapport relatif à une recherche originale, «lettre à l'éditeur», étude bibliographique, etc.

5.5.1 Division en alinéas; phrases complètes

Une courte analyse est rédigée en un seul paragraphe, tandis que de longues analyses nécessitent des alinéas supplémentaires. L'analyse, spécialement l'analyse informative, doit être rédigée en phrases complètes, et utiliser des mots ou phrases de transition nécessaires à la cohérence du texte. Une suite de mots-clés destinés à

l'indexation (et séparés par une ponctuation) peut cependant suivre le texte de l'analyse, ou peut lui être substituée au cas où une analyse indicative aurait été par ailleurs employée.

5.5.2 Utilisation des verbes à la forme active et des pronoms personnels

Il convient d'employer autant que possible des verbes à la forme active. Ils contribuent à une rédaction claire, courte et puissante. Cependant, la forme passive peut être utilisée dans le cas d'une analyse indicative et même d'une analyse informative dans lesquelles le destinataire de l'action doit être souligné.

Ainsi : «La bauxite contenant du fer purifie l'essence en présence de l'air.»

Non pas : «L'essence est purifiée par de la bauxite contenant du fer en présence de l'air.»

Mais : «Les coefficients d'absorption relative de l'éther, de l'eau et de l'acétylène furent mesurés par . . .»

Il faut employer la troisième personne à moins que l'usage de la première personne n'évite les constructions gênantes de phrases, et aboutisse à une plus grande clarté de compréhension.

5.5.3 Terminologie

Il convient d'utiliser des mots significatifs qui sont utiles pour la sélection de textes par ordinateur.

Il convient d'éviter les termes inhabituels, les sigles, les abréviations ou les symboles, ou de les définir la première fois qu'ils apparaissent dans l'analyse. On doit employer autant que possible les unités, les symboles et la terminologie de l'ISO, ou en leur absence ceux des normes nationales.

5.5.4 Éléments n'appartenant pas au texte

On ne doit inclure de courts tableaux, des équations, des formules structurales et des diagrammes, que si cela est nécessaire pour la brièveté et la clarté du texte, et quand il n'existe aucune autre solution.

ANNEXE

EXEMPLES POUR ANALYSES*

EXEMPLE 1 — Analyses informative et sélective (informative-indicative)**1 Analyse informative****LA COORDINATION SCIENTIFIQUE DANS LA RECHERCHE INDUSTRIELLE**

L'organisation de la recherche industrielle, appliquée ici à une industrie photographique, est basée sur le principe des projets de recherche.

Toutes les disciplines et activités scientifiques et techniques représentées dans les différents groupes de travail – à l'intérieur et à l'extérieur de l'entreprise – sont reliées par un service de coordination scientifique au sein du service de recherche. Il a pour rôle essentiel l'organisation scientifique et technique de la recherche projetée. Cette organisation comprend quatre stades : analyse de la demande de la recherche soumise (étude des caractéristiques d'un produit nouveau, etc.), énoncé du projet de recherche (information concernant le but général, analyse par le service de documentation de l'état général du problème dans le monde), contrôle de l'évolution de la recherche (élaboration de rapports périodiques), valorisation des résultats de recherche (transposition de ces résultats à l'échelle pilote et à l'échelle industrielle). Ainsi, l'exposé de ces quatre points fondamentaux fait-il ressortir le rôle d'administrateur scientifique de la coordination scientifique au sein du service de recherche.

2 Analyse sélective (informative-indicative)**CONSTRUCTION NAVALE**

Deux bateaux de pêche ont été construits à Rome dans le cadre d'un projet auquel ont participé la République arabe unie, le Département des pêches de la FAO et l'un des grands pionniers du bateau en ferro-ciment, le Docteur P.L. Nervi. Ces deux bateaux de petit tonnage ont été construits pour un projet spécial sur le lac Nasser, R.A.U., patronné conjointement par le Fonds de développement des Nations Unies et la FAO. Ils seront utilisés pour la démonstration des techniques de pêche et serviront en outre de prototype pour la réalisation de bateaux analogues qui seront construits dans un chantier qui doit être mis en oeuvre sur les rives du lac.

Les bateaux dont les plans ont été établis par la Sous-division des navires de pêche et du génie halieutique de la FAO seront réalisés avec un mélange de ciment de Pouzzolane et de sable fin normalisé italien de Torre di Lago (à raison de 1 000 kg de ciment par mètre cube de sable) appliqué sur plusieurs épaisseurs de grillage métallique préalablement disposées selon les lignes de la coque. Le plus petit des deux bateaux a 7,50 m de long sur 2,38 m de large avec une capacité de chargement de 2,5 tonnes. Il est doté d'un moteur diesel fixe de 7,5 ch qui lui imprimera une vitesse d'environ 6 noeuds.

EXEMPLE 2 — Analyses indicatives types**LE POLISSAGE ÉLECTROLYTIQUE**

Historique. Technique du polissage électrolytique. Propriétés et limitations du polissage électrolytique industriel. Propriétés des

surfaces polies électrolytiquement tant au niveau du frottement et de l'usure que de la résistance à la fatigue et de la résistance à la corrosion.

SOUFFLERIES INTERMITTENTES À TROMPE D'INDUCTION PAR EAU CHAUDE

Economie. Cas des souffleries à induction par trompe à vapeur et par trompe à eau chaude. Description et fonctionnement. Principe général. Accumulateur. Écoulement en tuyère motrice. Écoulement en trompe d'induction. Récupération de l'eau chaude. Applications : souffleries à trompe simple à eau chaude; soufflerie à air comprimé et trompe à eau chaude; avantage de la trompe à eau chaude à deux étages dans les souffleries à double effet; avantages généraux des systèmes à induction par eau chaude.

EXEMPLE 3 — Analyses de monographies et de chapitres**A Monographie complète****LES ÉCRITURES SECRÈTES : le chiffre**

Cet ouvrage a pour but d'initier le lecteur à un sujet généralement ignoré ou mal connu : la science des écritures secrètes ou «cryptographie». Il se propose surtout d'être un guide simple et méthodique dans une matière particulièrement ardue. Bien plus intéressante que les mots croisés, la cryptographie est un domaine idéal pour ceux qui passionnent les problèmes faisant appel à l'intelligence et au raisonnement. La cryptographie est présentée ici depuis l'origine du chiffre. Une part importante de la monographie est consacrée aux principes du chiffre, des méthodes de transposition et de substitution. L'ouvrage s'achève sur un chapitre consacré aux machines à chiffrer. Cette rapide présentation de forme d'écriture dite «secrète» qu'est la cryptographie permettra certainement au lecteur occasionnel ou au profane de s'initier plus avant dans cette discipline.

B Chapitre d'une monographie [analyse sélective (informative-indicative)]**LES ÉCRITURES SECRÈTES : le chiffre
Chapitre III : Les deux principes du chiffre**

La transformation d'un texte clair en texte chiffré ou cryptogramme peut être effectuée de multiples façons, plus ou moins ingénieuses. Quels que soient les procédés, le résultat se traduit toujours soit par un déplacement relatif des lettres du texte clair, entraînant la modification de leur ordre de succession tout en laissant aux lettres leur forme propre, soit par le remplacement des lettres du texte clair à l'aide de signes conventionnels, l'ordre des signes conventionnels étant le même que celui des lettres du texte clair. Ce sont ces deux méthodes dites de transposition et de substitution qui sont étudiées dans ce chapitre. La transposition est ici considérée comme étant un principe de chiffrage qui consiste à modifier l'ordre relatif des unités de chiffrage; par contre, la substitution se définit comme un principe de chiffrage qui consiste à remplacer, en respectant par ordre de succession, les unités de chiffrage par des unités cryptographiques correspondantes.

* À l'exception de l'exemple 5, la présentation de ces exemples est similaire à celle utilisée dans les publications primaires, c'est-à-dire que le titre du document est centré au-dessus du texte de l'analyse.

C Chapitre d'une monographie (analyse indicative)

LA SÉMANTIQUE

La sémantique ou étude du sens des mots est présentée ici sous différents chapitres : la signification : le procès sémantique; la signification : la fonction sémantique; les changements de sens : leurs formes; les changements de sens : leurs causes; la sémantique structurale; les sémantiques.

EXEMPLE 4 – Analyses différentes du même document**A Analyse informative**

LES GRANDS ENSEMBLES : UNE VOIE NOUVELLE

Les grands ensembles (G.E.) représentent-ils un signe de mutation de notre civilisation ? Un signe d'évolution positive ou négative ? Pour répondre à cette question, il convient d'analyser les caractéristiques physiques et morales du G.E. : uniformité et rigidité dans le cadre architectural, dans les clivages en groupes de composition uniforme (familles de même taille, de même âge, de même catégorie socio-professionnelle, etc.) et de montrer que le conflit – individu-société –, se trouve ici transposé en terme d'habitat. Le G.E. est en effet révélateur et multiplicateur des difficultés vécues par notre civilisation à l'ère industrielle. Aux avantages que procurent le confort du logement et les bonnes conditions du marché du travail urbain, s'opposent les insuffisances des transports, l'absence de vie communautaire, la fatigue physique et nerveuse. Des conflits de générations surgissent. Cependant, certains signes avant-coureurs donnent à penser qu'une vie sociale est en train de naître, associant les individus selon leurs goûts, leurs origines, leurs intérêts, participation à une vie communautaire et sociale. Des publications mensuelles rendent compte de ces activités, constituant ainsi des canaux d'information, d'éducation et de dialogue avec la population. Ainsi donc se dégagera le rôle de l'urbanisme sur le plan psychologique. L'urbaniste s'attachera à attribuer des équipements collectifs, à améliorer les transports, et à créer des zones de travail proches et d'emplois féminins. Dans les futurs grands ensembles, il veillera à la diversité à tous les niveaux, à l'étude des voies en terme de flux de circulation et de courant de rencontres. Des études et des recherches seront poursuivies afin de mieux informer l'architecte et l'urbaniste. En conclusion, les G.E. ont révélé le danger de la dépersonnalisation qu'engendre ce genre de vie dans le domaine relationnel, et par conséquent le désir d'une éducation par les faits, nouvelle forme d'information en vue d'une meilleure santé mentale.

B Analyse sélective (informative-indicative)

LES GRANDS ENSEMBLES : UNE VOIE NOUVELLE

Description, à partir de cette forme d'habitat contemporaine, des caractéristiques physiques, des nouvelles conditions de vie, de la renaissance de la vie sociale, et du rôle de l'urbanisme sur le plan psychologique. Analyse de la composition du cadre urbain : rigidité, regroupement d'appartements du même type et de même taille, antagonisme entre le confort matériel et la fatigue due aux liaisons difficiles. Dualité conflictuelle entre les normes des besoins physiques et moraux de la famille et celles de la société : Conflits de générations, création d'une pseudo-société sans aspirations sociales. Création d'une vie sociale = création d'associations de familles, de locataires, etc., co-gestion, études des risques d'échec, destructuration sociale, délinquance, etc. Pour aboutir à une évolution positive du grand ensemble, tout repose sur le rôle de l'urbanisme qui doit donner une priorité à tous les équipements collectifs, prévoir des zones de travail proches, des emplois féminins propres à la condition de mère de famille. Certains points seront

particulièrement étudiés, tels que : aires géographiques, études sur la vie relationnelle, zones de transition, flux de circulation, diversification à tous les niveaux, implantation des centres sociaux, maisons de jeunes etc. Des études et des recherches en ce sens devront être poursuivies. Cette analyse des faits constitue une nouvelle forme d'information en vue d'une meilleure santé mentale.

C Analyse indicative

LES GRANDS ENSEMBLES : UNE VOIE NOUVELLE

- Caractéristiques physiques et morales du G.E.
- De nouvelles conditions de vie.
- Vers une renaissance de la vie sociale animée par des bénévoles.
- Le rôle de l'urbanisme sur le plan psychologique.
- Conclusion.

EXEMPLE 5 – Différentes localisations de la référence bibliographique pour des analyses paraissant dans des publications secondaires**A Analyse précédée de la référence bibliographique complète**

MILLIQUET (V). ÉMETTEURS BROWN BOVERI DE TÉLÉVISION. Rev. Brown Boveri **44** (10), 1957, pp. 438-446, 12 fig. Caractéristiques des émetteurs de télévision. Émetteur image de 1,5 kW en bande III (circuits haute fréquence, étages video de correction, étages video pré-amplificateurs, étages video finals, filtre à bande résiduelle et diplexeur, appareils de contrôle, caractéristiques principales). Émetteur son de 300 W en bande III (chaîne haute fréquence, appareils de contrôle, caractéristiques principales). Construction des émetteurs, du diplexeur et du filtre à bande résiduelle.

B Analyse précédée du titre du document, mais avec mention de la référence bibliographique après le texte

PRÉVENTION DANS LES TRAITEMENTS DE SURFACE DES MÉTAUX. L'étude porte sur quatre procédés de traitement de surface des métaux; le décapage d'une part, les trois principaux procédés de finition d'autre part; traitement électrolytique, cémentation, galvanisation à chaud. Chacune de ces opérations est examinée en fonction des risques qu'elle présente. Pour le décapage, il s'agit de tous les risques dus à la manipulation des produits chimiques. Pour l'électrolyse, outre les mesures préventives contre l'inhalation de produits toxiques et contre l'électrocution, l'auteur signale deux méthodes de traitement des eaux résiduelles. La cémentation présente également des dangers dus aux poussières et aux gaz toxiques, des risques d'électrocution et de brûlure. Enfin, pour la galvanisation, outre les chutes dans les cuves, il peut y avoir projection de métal en fusion et même explosion. Des mesures préventives sont indiquées dans chaque cas.

GATTELET (M). Cahiers de Notes documentaires, Sécurité et Hygiène du travail, (66), 1^{er} trimestre 1972, note 775-66-72, pp. 23-33, ill.